



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques

L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires - N° 0066 du Mardi 29 Septembre 2026



SANTÉ : LANCEMENT HISTORIQUE DU PREMIER CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN ODONTO-STOMATOLOGIE

Le premier Concours national d'internat en Odonto-Stomatologie (session 2025-2026) a été officiellement lancé ce lundi 28 septembre 2026 à l'Unité de Formation et de Recherche en Odonto-Stomatologie (UFROS) de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody.

Cette initiative concrétise la synergie d'action entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), qui assure le cadre académique d'excellence, et le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, usager final de ces futurs spécialistes.



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



Pour cette première, une mesure exceptionnelle a été prise : **l'accès au concours élargi aux praticiens diplômés ayant soutenu leur thèse jusqu'à sept ans avant la signature de l'arrêté d'organisation.**



Dans son allocution, la Directrice des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), **Dr Marie-Josèphe BITTY**, a rappelé que la présence de ces futurs internes dans les services hospitaliers **permettra de renforcer significativement la prise en charge des urgences traumatiques et l'offre globale de soins bucco-dentaires.**

De son côté, **Dr Soltié COULIBALY-KONE**, représentant du ministre de la Santé, la Directrice de Cabinet adjointe, a souligné qu'il s'agissait d'un « **concours de qualité et non de masse** », rappelant aux 38 candidats leur responsabilité historique d'ouvrir la voie pour

les générations futures. Elle a terminé son allocution en déclarant ouvert le premier Concours National d'internat en Odonto-Stomatologie.

Au total, 38 candidats présélectionnés ont concouru pour obtenir l'un des 20 postes ouverts pour cette édition inaugurale.





NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

1^{er} CONCURS NATIONAL D'INTERNAT EN ODONTO-STOMATOLOGIE

SESSION 2025-2026

Résultats de la phase d'admissibilité

Félicitations aux admissibles !!!

**RESULTAT | 1ER CONCURS NATIONAL D'INTERNAT EN ODONTO-STOMATOLOGIE :
22 CANDIDATS ADMISSIBLES SUR 38**

Le 1^{er} Concours national d'internat en odonto-stomatologie, session 2025-2026, a été officiellement lancé ce lundi 28 septembre 2026 au cours d'une cérémonie organisée par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle.

Après cette cérémonie, les candidats ont passé les épreuves écrites cet après-midi. Les résultats de la phase d'admissibilité ont ensuite été proclamés.

- Sur 38 candidats qui ont composé, **22 ont été déclarés admissibles**, soit un taux d'admissibilité d'environ 58 %.

FÉLICITATIONS À TOUS !



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UFR D'ODONTO-STOMATOLOGIE

Abidjan, le 28 septembre 2026

CONCURS NATIONAL D'INTERNAT EN ODONTO-STOMATOLOGIE DE CÔTE D'IVOIRE, SESSION 2025-2026

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ADMISSIBILITE

Le Jury du Concours National d'Internat en Odonto-stomatologie de Côte d'Ivoire pour l'année universitaire 2025-2026, après délibération, déclare **admissibles par ordre alphabétique**, les candidats dont les noms suivent :

N°	NOM	PRENOMS
1.	AMOTCHI	ANOTCHI JEAN
2.	ASSANDE	EFFOSSOU N'GUESSAN FRANCK-ARMEL
3.	ASSI	DJI DORINE EMMANUELLE
4.	BROU	AMANI ELIE
5.	DABLE	KRAGBE BAYARA COLOMBE-AUDREY
6.	DEGNY	GRACE-ESTHER EMILIE
7.	DIGBEU	BIJOU OLIVIA AWTIA
8.	DINDE	AGOH PRISCA ORIANE
9.	DOGBA	KOUKOUNNON PIERRE
10.	FOFANA	MOHAMED KANGBE ISMAEL
11.	KADJA	ETCHIAN MARIE-JOELLE
12.	KAMBIRE	KOUMBLO MATHIAS
13.	KOFFI	NAOMI CARENE ROSE DE LIMA
14.	KONE	NOURHA MALIKA DELAMINE
15.	LOHOUES	BILANE EVRARD
16.	MOHAMADOU	ISSOUFOU OUMA KALTOUNI



UFHB_UFROS
CNIS 2026

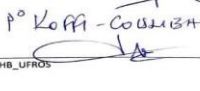
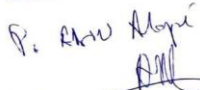
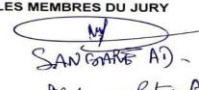


MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UFR D'ODONTO-STOMATOLOGIE

N°	NOM	PRENOMS
17.	NEAN	EHUI TEBEDE GRACE FABIENNE
18.	NOGBOU	KACOU DIEUDONNE NOEL
19.	NZUE	KOUAKOU THIERRY PIERRE LANDRY
20.	OGOU	NANAN DIANE
21.	TAH	KOUASSI SAINT PASCAL
22.	TRAORE	ABOUBACAR SIDICK SONCARGAME

LES MEMBRES DU JURY



UFHB_UFROS
CNIS 2026



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union · Discipline · Travail

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires

RÉSULTATS DÉFINITIFS

CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN MÉDECINE DE CÔTE D'IVOIRE

Session 2025 – 2026

UFR Sciences Médicales — Université Félix Houphouët-Boigny

03 – 06 août 2026 • Abidjan

90

Postes ouverts

90

Lauréats

RESULTAT | DEFINITIFS DU CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN MEDECINE, SESSION 2025-2026

Après une semaine d'épreuves intenses, du 03 au 06 août 2026 à l'UFR des Sciences Médicales de l'Université Félix Houphouët-Boigny, le Jury du Concours National d'Internat en Médecine a rendu son verdict : **90 Lauréats**.

La liste des lauréats est disponible ci-dessous.

Toutes nos félicitations aux nouveaux internes !



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET
DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UFRSMA
Unité de Formation et de
Recherches Sciences
Médicales d'Abidjan

Abidjan, le 22 septembre 2026

CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN MEDECINE DE CÔTE D'IVOIRE, SESSION 2025-2026 PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le Jury du Concours National d'Internat en Médecine de Côte d'Ivoire pour l'année universitaire 2025-2026, après délibération, déclare **admis par ordre de mérite**, les candidats dont les noms suivent :

INTERNES TITULAIRES

A- IVOIRIENS

RANG	NOM	PRENOMS
1	N'GUESSAN	GUESSAN ODREYND HOUMABEL ADRIEN
2	KPAZAI	POUTY JORDY DYLAN GNALY
3	TOUE	ERIC KEMEN JUNIOR
4	YAPO	ABA MOISE
5	LOBOGNON	HENOC DAVID AYETTE
6	AMANI	KOUAME ELFRID
7	SOUMAHORO	IBRAHIM
8	AHEMOU	JEAN MARCEL EPIPHANE
9	BOSSON	AKA YA DONGMO EMMANUELLA

UFHB_UFRSM

CNIM 2026

Handwritten signatures and notes: "Kouame Elfrid", "MOM", "p. 1/1", "80", "100"



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET
DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UFRSMA
Unité de Formation et de
Recherches Sciences
Médicales d'Abidjan

11	MENEY	MAHOH ADJOUA JEMIMA GRACE
12	KONE	MAKOGNAN SABINE
13	GOORE	BI LEGRE ISRAËL
14	CISSE	MAMOUROU ALY MOHAMED
15	GOSSAN	ABOLE ROMEO JUNIOR
16	LAGO	ANDOH VICTOIRE CELESTE
17	KAGBA	ASSA AUDREY ANNAEL
18	BEKOIN	PRINCE ANDERSON
19	LORNG	MEL SARA COLOMBE
20	KOUAME	MOULO DENIS BEN W
21	SORO	N'LÔH WONYIRE ALICE (2ème JUMELLE)
22	TAKOUO	ISSA JEAN MARTIAL
23	KOUMAN	KOUADIO JEAN ARMEL
24	KOFFI	LEKA MARCEL JOSEPH DADIE
25	BERETE	KAFFOUMBA
26	BOKA	SAMUEL
27	N'GATTA	GATTA AMA PIERRE ANNETTE MARCELINE
28	KAMAGATE	ADAM
29	OUATTARA	SIE KIGNINMAN MISAEI
30	GOHI	BI GOHIOUO NACK N'DRISS NENE
31	TCHETTY	FATOU EDWIGE
32	BOUSSON	OVOLI NOEL EMMANUEL
33	KONE	SARAN
34	DIALLO	MAMADOU ALIOU
35	OUATTARA	PEDANTIAN MAMADOU
36	KOUASSI	KOUADIO FERDINAND
37	YOHOU	RUTH ESTHER SYNTHYCHE

UFHB_UFRSM

CNIM 2026

Handwritten signatures and notes: "Kouame Elfrid", "MOM", "p. 1/1", "80", "100"



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET
DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UR\$MA
Unité de Formation et de
Recherches Sciences
Médicales d'Abidjan

38	YABRE	AFFOUE AWA ANGE MIREILLE
39	BLEDOU	ADJO SEPHORA
40	KOUAME	KOUAHO JOSUE
41	BAMBA	IBRAIM MUHAMMAD
42	NOUKPO	ANGE MICKAEL-JONATHAN
43	NEMLIN	AKISSI GRACE
44	TENI	ANGE PATRICK N'FAMILIKE
45	YOCOLI	KONAN DAVID AUDREY
46	BERTHE	MOHAMADOU
47	BLEROU	MANEYKA EDMONDE MAYAH CELINE
48	ZAMBLE	LOUZIA
49	GUIEHOA	SIAYO JOELLE
50	KOUAME	DESIRE
51	ZOUA	SERELE ANGE AIME
52	ABOUTOU	MOKOKO BLASSONI FLORIANE DESIREE
53	KONAN	KOUASSI KAN JUSTIN
54	DJE	BI DJE HI AIME RODRIGUES
55	KOUASSI	N'DIAFIE AHOUDREY MARIE-ANGE
56	TRAORE	IBRAHIM
57	MANINGA	SIAFA XAVIER
58	KOUAME	KOUAME JEAN-MARC
59	CISSE	AMINATA RAHMA
60	N'TAKPE	TAKPE DJAKO GILLES AUGUSTE
61	ABOU	BOTCHI JEANNETTE PAULE-A
62	MAMBO	ABOA KANT BLANCHARD
63	DIANTO	BESSIDJRO JEAN BRYAN DONELLI
64	KOUADIO	JONAS HENRI MICHEL

UFHB_UFRSM

CNIM 2026

3



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET
DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UR\$MA
Unité de Formation et de
Recherches Sciences
Médicales d'Abidjan

65	OUATTARA	N'GOLO MAMADOU
66	KOBENAN	ANGE RODRIGUE
67	KOFFI	SRONIPA FRANTZ CEDRIC
68	GOUALI	NATHANIEL ANGE MARDOCHEE
69	ADJEODA	AKAYIVI NOELIE
70	OURA	HOUPHOUET KAN FELIX
71	KOFFI	AKISSI FRANCK MARIANE
73	GOUE	GBOA TATIANA RAISSA
74	KOUAHO	ECHUA ESTHER JAE
75	SORO	NANGA IBRAHIM BONIEK
76	ANZIAN	ANZIAN MARC ERASTE
77	AMADOU	ISMAEL DACOUMIGNI
78	BAH	AISSATA
79	DESSA	EDIE ROMARIC
80	GNANGORAN	AKA LEONCE
81	ADON	SICA ARSENE CEDRIK
82	OUATTARA	HASSANE
83	YALY	ARMEL BAHALY
84	KAGA	ADJANE STANISLAS
85	MONNIN	ORIA ANGE VANIS
86	LOUKOU	AMOIN MIENKLOMI GRACE-ESTHER
87	BONY	THEV ANGE ALEX
88	SEKA	JEAN BENI EMMANUEL
89	TAH	LOU LAETIEIA
90	ZOMI	LAGALE MURELE

UFHB_UFRSM

CNIM 2026

4



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET
DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UR\$MA
Unité de Formation et de
Recherches Sciences
Médicales d'Abidjan

B- NON IVOIRIENS

RANG	NOM	PRENOMS
10	TSABANG	NGOUFO TONIE JORDAN
72	NZODOM	NKUETE ARTHUR AURELEIN

LES MEMBRES DU JURY

Handwritten signatures and names of jury members:
 Dr. NABRE...
 Dr. SIAM...
 Dr. KOUASSI...
 Dr. BIAN...
 Dr. TRAORE...
 Dr. Kassi...
 MCA ZUMEN...
 MCA MOULOT...
 MCA KOUASSI...
 MCA...
 MCA...

UFHB_UFRSM

CNIM 2026

5



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



UNAMEPCI | LE DOSSIER MEDICAL AU CŒUR DES ECHANGES SUR LA QUALITE DES SOINS ET LA PROTECTION DU MEDECIN.

L'Union Nationale des Médecins Privés de Côte d'Ivoire (UNAMEPCI) a organisé, le samedi 26 septembre 2026, à l'Hôtel Famille Mondiale, un dîner-débat consacré à la place du dossier médical dans la pratique médicale libérale. La rencontre a permis de réunir les professionnels du secteur de la santé autour des enjeux liés à la qualité des soins, à la sécurité des patients, à la traçabilité des actes médicaux et à la responsabilité du praticien.

Placée sous la présidence de **Dr Marie-Josèphe BITTY**, Directrice des Établissements

Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), la rencontre avait pour thème : « **Le dossier médical : un outil indispensable pour la qualité des soins, la sécurité du patient et la protection du médecin en pratique libérale** ».

Une centaine de participants ont pris part à cette rencontre, parmi lesquels des médecins exerçant dans le secteur privé, des représentants de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire, des acteurs de l'administration sanitaire, des partenaires ainsi que plusieurs invités.



NEWSLETTER



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques

Les échanges ont mis en lumière les différentes fonctions du dossier médical dans la pratique quotidienne du médecin. Au-delà de son rôle dans le suivi du patient, celui-ci constitue un support essentiel pour assurer la continuité et la qualité des soins, garantir la traçabilité des actes médicaux et contribuer à la sécurité de la prise en charge.

Les discussions ont également porté sur les exigences déontologiques liées à sa tenue, la responsabilité professionnelle du praticien, sa valeur probatoire ainsi que la nécessité de garantir la confidentialité et la sécurisation des données de santé.

Dans un contexte de transformation numérique du système de santé, la question de l'évolution du dossier papier vers le dossier médical électronique sécurisé a occupé une place importante dans les échanges. Cette évolution soulève notamment des enjeux liés à la confidentialité, à la protection des données personnelles et à la sécurisation de l'information sanitaire.

Pour apporter des éclairages complémentaires sur ces différentes problématiques, plusieurs experts ont pris part au panel.

- **Dr ATTEY Françoise**, médecin-expert, a abordé le dossier médical sous l'angle de la preuve, de la qualité des soins et de la protection du praticien.
- **Pr BAMBA Inza**, représentant de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire, a pour sa part présenté les enjeux liés aux sanctions disciplinaires et aux bonnes pratiques professionnelles.
- Les questions relatives à la transformation numérique ont été développées par **M. Franck Simon BEHIRI**, Directeur de la Direction de l'Informatique et de la Santé Digitale du MSHPCMU, notamment en ce qui concerne le dossier médical électronique, la confidentialité et la sécurité des données.
- **M. ACQUAH Quassi Gaël**, Magistrat et Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Gagnoa, a apporté un éclairage juridique sur les questions de jurisprudence et de responsabilité médicale.

Les échanges ont été modérés par **Dr Aboubakar Sidick Bakayoko**, Président du CNOMCI, favorisant une confrontation des expériences et des perspectives médicales, ordinales, numériques et judiciaires.





NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques

À l'issue des discussions, plusieurs recommandations ont été formulées afin de renforcer la place du dossier médical dans la pratique professionnelle. Elles portent notamment sur la nécessité de faire du dossier médical un véritable outil de sécurité et de qualité des soins, d'améliorer la traçabilité des décisions médicales importantes et de promouvoir l'utilisation d'un dossier médical électronique sécurisé, dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données de santé.

Les participants ont également insisté sur l'importance de la formation continue des médecins et du personnel médical à la tenue, à la gestion et à la sécurisation du dossier médical.

Ces recommandations traduisent la volonté de renforcer l'appropriation de cet outil par les professionnels de santé, aussi bien comme instrument de prise en charge du patient que comme élément essentiel de traçabilité de l'activité médicale.

Prenant la parole à l'issue des échanges, Dr Marie-Josèphe BITTY a salué la qualité des contributions et encouragé les médecins du secteur privé à poursuivre leurs efforts en matière de qualité des soins, de conformité réglementaire et de digitalisation des pratiques.

La Directrice de la DEPPS a, à cette occasion, annoncé la tenue prochaine d'un rendez-vous consacré au lancement d'un Système d'Information Hospitalier (SIH) développé au bénéfice du secteur privé de santé. Cette initiative devrait s'inscrire dans la dynamique de transformation numérique et

d'amélioration de la gestion de l'information sanitaire dans le secteur privé.

Elle a également appelé les professionnels de santé à une vigilance accrue face aux situations d'exercice illégal de la médecine, les invitant à contribuer au respect de la réglementation et à la protection des populations.

À travers ce dîner-débat, l'UNAMEPCI entend ainsi contribuer à la réflexion sur les conditions d'une pratique médicale privée davantage sécurisée, traçable et adaptée aux évolutions du système de santé.





NEWSLETTER



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



CONTROLE DES ETABLISSEMENTS DENTAIRES | LA DEPPS ET L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES RENFORCENT LEUR COLLABORATION.

La Direction des Établissements et des Professions Sanitaires (DEPPS) a tenu une séance de travail avec le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes de Côte d'Ivoire, autour des contrôles en cours dans les cabinets et établissements de soins dentaires. Une rencontre placée sous le signe du dialogue, de la concertation et de l'accompagnement des professionnels.

Dans le cadre de ses missions de régulation et de contrôle du secteur privé de la santé, la Direction des Établissements et des Professions Sanitaires (DEPPS) a échangé avec le Conseil National de l'Ordre des

Chirurgiens-Dentistes de Côte d'Ivoire. Cette rencontre traduit la volonté des deux institutions de consolider leur collaboration au service de la qualité et de la sécurité des soins dentaires.

Au cœur des échanges : les opérations de contrôle actuellement menées auprès des cabinets et établissements de soins dentaires. À cette occasion, le Conseil de l'Ordre a exposé plusieurs préoccupations relatives aux modalités de contrôle ainsi qu'à l'accompagnement des professionnels dont les structures présentent des situations de non-conformité.



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques

En réponse, la DEPPS a rappelé le cadre réglementaire qui régit l'exercice des professions et le fonctionnement des établissements sanitaires privés. Elle a également réaffirmé l'importance du respect des normes en vigueur, notamment pour garantir la sécurité des patients, la qualité des prestations et la protection des usagers du système de santé.

Les échanges ont également mis en évidence la nécessité de renforcer la communication et la coordination entre l'administration sanitaire et l'instance ordinale. Dans cette dynamique, la question de l'accompagnement des chirurgiens-dentistes dans le processus de régularisation de leurs structures a occupé une place importante dans les discussions.



Pour les deux parties, la mise en conformité des cabinets dentaires doit s'inscrire dans une démarche à la fois réglementaire, pédagogique et progressive. Il s'agit notamment de favoriser une meilleure compréhension des exigences applicables et d'encourager les professionnels à engager les démarches nécessaires à la régularisation de leurs structures.

Cette approche repose ainsi sur un équilibre entre sensibilisation, accompagnement et respect des dispositions réglementaires, avec pour objectif de contribuer durablement à l'amélioration de la qualité de l'offre de soins dentaires.

À l'issue de la séance de travail, la DEPPS et le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les échanges et à renforcer leur collaboration.





NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



LA DEPPS PARTICIPE AUX PREMIERES JOURNEES PORTES OUVERTES « OPEN DAYS »
DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN COTE D'IVOIRE.





NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques

Du 21 au 22 septembre 2026, se tient à l'Hôtel Ivoire, à Abidjan-Cocody, la première édition des Journées Portes ouvertes du portefeuille du Groupe de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire, autour du thème : « **Emplois et Opportunités – Bâtir Ensemble pour une Croissance Inclusive** ».

Ces Open Days constituent un cadre d'échanges et de partage permettant de présenter au public, notamment aux bénéficiaires, les projets et programmes financés par le Groupe de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire, ainsi que leurs réalisations et leur contribution au développement du pays.

À cette occasion, la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) a pris part à la cérémonie officielle de lancement qui s'est tenue le lundi 21 septembre 2026 à la Patinoire de l'Hôtel Ivoire. La Direction était représentée par **Dr YEBOUE Jean-Jacques** et **Dr KOUASSI Maurice**, Sous-directeurs, agissant au nom de **Dr Marie-Josèphe BITTY**, Directeur de la DEPPS, en mission.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **M. Adama Coulibaly**, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, en présence de plusieurs présidents d'institutions, membres du Gouvernement, ambassadeurs, et partenaires techniques et financiers.

La participation de la DEPPS à ces Journées Portes ouvertes traduit ainsi son intérêt pour les initiatives favorisant le partage d'expériences et le dialogue avec les partenaires au développement et la consolidation des actions en faveur du système de santé ivoirien.





NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



**DIRECTION DES
ETABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DES PROFESSIONS
SANITAIRES**

Ensemble, agissons pour des établissements
de santé de qualité et des professionnels engagés

BON MOIS D'Octobre 2026

En ce mois dédié à la sensibilisation
au **cancer du sein**, ayons une pensée
particulière pour toutes les femmes
de ce monde.

Le dépistage précoce peut contribuer à sauver des vies :

Prenons le temps de



Comprendre Prévenir Dépister Agir

- À toutes celles qui traversent l'épreuve,
je veux adresser un message de **courage**,
de force et **d'espoir**.
- À celles qui ont vaincu la maladie,
votre parcours est une **source d'inspiration**.
- Octobre Rose nous rappelle l'importance
de prendre soin de nous et de nos proches.

AGIR POUR SOI OU POUR LES AUTRES.

- Parlons-en, sensibilisons autour de nous
de **encourageons** chaque femme à agir.
- Parce que derrière chaque femme se trouve
une **vie précieuse**, une **famille** et des **rêves**.

Ensemble, faisons de la prévention
une véritable culture.

Dr Marie-Josèphe BITTY
Directrice
Direction des Etablissements Privés
et des Professions Sanitaires.

*"Ensemble, agissons pour des établissements
de santé de qualité et des professionnels engagés"*



NEWSLETTER

DAYS



L'Hebdomadaire de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires

Service Communication et Relations Publiques



NOS CONTACTS



DIRECTION DES ETABLISSEMENTS PRIVES ET DES PROFESSIONS SANITAIRES



Adresse : Abidjan-Plateau | Immeuble les « Bambous » 4, Avenue Amadou Gon Coulibaly, face au Ministère des Affaires Etrangères. N° PADA 442.
BP V 16 Abidjan - **Contacts** : Mobile : +225 0787589025 - Fixe : +225 2720324632 - Standard : +225 2720332150

Mail : secretariatdeps2@gmail.com - **Site** : www.depps.sante.gouv.ci



Observatoire Digital : WhatsApp : (+225) 05 75 45 57 57 Facebook : [alerteinfodliniqueci](https://www.facebook.com/alerteinfodliniqueci)

GUICHET DES AGREMENTS DES ENTREPRISES SANITAIRES PRIVEES



Adresse : Abidjan-Plateau | Immeuble les « Bambous » 4, Avenue Amadou Gon Coulibaly, face au Ministère des Affaires Etrangères. N° PADA 442.
BP V 16 Abidjan - **Contacts** : Mobile : +225 0787589025 - Fixe : +225 2720324632 - Standard : +225 2720332150

Mail : guichetagrementdepps@gmail.com - **Site** : www.depps.sante.gouv.ci

Secrétariat Guichet : +225 0171737138



Observatoire Digital : WhatsApp : (+225) 05 75 45 57 57 Facebook : [alerteinfodliniqueci](https://www.facebook.com/alerteinfodliniqueci)

NUMERO VERT DU MSPHCMU : 143



Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique
et de la Couverture Maladie Universelle

DIRECTION DES ETABLISSEMENTS PRIVES ET DES PROFESSIONS SANITAIRES